

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE**
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le mercredi, 13 juillet 2022
19h00

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Yolan Thomas	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Roger Robichaud	Directeur général et greffier adjoint
	Susie Benoit	Directrice des Finances
Linda Lanteigne	Secrétaire exécutive	

Sont absents :	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Joey Thibodeau	Greffier municipal

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19h00 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Aucun(e) citoyen(ne) n'est présent(e).

Résolution: 2022-001-CF
Proposé par Dianna May Savoie
Appuyé par Rita Benoit

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Aucun.

3. POINTS DE DISCUSSION

3.1 Rapport sur les états financiers du Fonds général en date du 31 mai 2022.

La directrice des Finances, Susie Benoit, présente le rapport sur les états financiers du Fonds général en date du 31 mai 2022 et répond aux questions des membres du conseil municipal.

3.2 Rapport sur les états financiers du Fonds Eau et Égouts en date du 30 avril 2022.

La directrice des Finances, Susie Benoit, présente le rapport sur les états financiers du Fonds Eau et Égouts en date du 30 avril 2022 et répond aux questions des membres du conseil municipal.

La conseillère Dianna May Savoie mentionne que des citoyens doivent payer des frais de service d'eau et d'égouts plus élevés s'ils construisent d'un certain côté de la rue, à cause des infrastructures d'eau et d'égouts. Elle demande d'apporter ce point à une prochaine réunion. Le maire Denis Losier suggère de revoir les arrêtés concernés.

4. AUTRES

Aucun.

5. DOSSIERS POUR DISCUSSIONS À HUIS CLOS

Aucun.

6. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Guy Basque propose que la réunion soit levée à 19h22 approximativement.

Roger Robichaud, Greffier adjoint